

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif

Troisième session

Bangkok, 1-3 décembre 2015

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Pays ayant des besoins particuliers**Appuyer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays ayant des besoins particuliers****Note du secrétariat***Résumé*

Sur les 58 pays de la région Asie-Pacifique, 36 sont considérés comme des pays ayant des besoins particuliers. Ceux-ci comprennent des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et de petits États insulaires en développement. Leurs économies se caractérisent par des difficultés structurelles persistantes, dont l'éloignement et l'isolement par rapport aux marchés internationaux, l'insuffisance des investissements dans le domaine de l'infrastructure de connectivité, le manque de possibilités offertes en matière d'emplois productifs et la concentration des exportations sur un ensemble réduit de produits de base, ce qui rend les objectifs de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive plus difficiles à atteindre.

Le présent rapport aborde trois questions pertinentes pour les pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers: leurs progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, le rôle de la diversification en tant que facteur de soutien aux transformations structurelles de leurs économies, et les défis à venir résultant de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les pays membres souhaiteront peut-être donner leur point de vue sur les problèmes soulevés dans le document et fournir des orientations sur l'action future à mener dans les domaines considérés.

* E/ESCAP/CMP(3)/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	2
II. Étape finale pour les Objectifs du Millénaire pour le développement: succès remportés et tâches restant à accomplir	2
A. Succès remportés	3
B. Tâches restant à accomplir.....	4
III. Renforcement des capacités pour surmonter les obstacles structurels	5
IV. Diversifier l'économie.	6
V. Vers une stratégie de réalisation des objectifs de développement durable	9

I. Introduction

1. Sur les 58 pays de la région de l'Asie et du Pacifique, 36 sont considérés comme des pays ayant des besoins particuliers. Ces pays comptent au total plus de 380 millions d'habitants, soit un quart de l'ensemble de la population des pays en développement de cette région, à l'exclusion de la Chine et de l'Inde. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont en commun un certain nombre de handicaps qui les différencient des autres pays en développement de la région et qui leur rendent les objectifs de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive plus difficiles à atteindre.

2. Leurs économies se caractérisent par des difficultés structurelles persistantes, une croissance irrégulière et la dépendance à l'égard d'un petit nombre de produits de base ou de produits manufacturés à faibles coûts salariaux pour leurs recettes d'exportation. Leur développement socio-économique continue d'être freiné par de nombreux facteurs, entre autres des capacités de production limitées, l'éloignement et l'isolement par rapport aux marchés mondiaux et des coûts commerciaux élevés. Ces économies sont également les plus vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

3. Le présent rapport aborde trois questions pertinentes pour les pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers: leurs progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le rôle de la diversification comme facteur de soutien aux transformations structurelles de leurs économies et les défis à venir résultant de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

II. Étape finale pour les Objectifs du Millénaire pour le développement: succès remportés et tâches restant à accomplir

4. Dans la série *Asia-Pacific Regional MDGs Reports* produite conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Banque asiatique de développement (BASD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), on peut suivre les progrès des pays de l'Asie-Pacifique dans la réalisation des OMD depuis 2003. Le dernier numéro « *Making It Happen: Technology, Finance and Statistics for Sustainable Development in Asia and the Pacific (Report*

2014/15) », contient les estimations les plus récentes sur les capacités des pays de la région à atteindre les Objectifs avant la fin de 2015.

A. Succès remportés

5. Selon le *Report 2014/15*, la région de l'Asie et du Pacifique dans son ensemble devrait atteindre, d'ici à la fin de cette année, les cibles pour 13 des 21 indicateurs (62 %) permettant de mesurer la distance qui la sépare de la réalisation des OMD¹. L'Asie du Nord et l'Asie centrale, à l'exclusion de la Fédération de Russie, comprenant huit des neuf pays en développement sans littoral de la région qui ne font pas partie des pays parmi les moins avancés, devraient également atteindre les cibles pour 13 des 21 indicateurs². Les pays les moins avancés de la région devraient, quant à eux, atteindre 11 des 21 cibles en (52 %) ³. Enfin, les îles du Pacifique, à l'exclusion de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, atteindront probablement les cibles pour 10 des 17 indicateurs pour lesquels on dispose de données (59 %) ⁴.

6. L'un des plus grands succès de la région a porté sur le nombre de personnes qui ont été tirées de la pauvreté. Entre 1990 et 2012, la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a chuté de 53 à 14 %, pourcentage qui, selon les prévisions, devrait tomber à 12 % en 2015. De plus, sur les 14 pays ayant des besoins particuliers pour lesquels on dispose de données relatives à cet indicateur, 11 ont déjà atteint la cible et deux autres devraient y parvenir d'ici à la fin de 2015.

7. Presque tous les enfants scolarisés dans l'enseignement primaire dans la région, notamment dans 20 des 27 pays ayant des besoins particuliers pour lesquels on dispose de données, vont jusqu'au bout du cycle. De plus, les disparités entre les sexes dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire ont été réduites, respectivement, dans 18 sur 19 pays ayant des besoins particuliers et 18 sur 21 pays ayant des besoins particuliers tandis que dans l'enseignement supérieur cette inégalité n'a été réduite que dans 11 sur 20 pays de cette même catégorie.

8. La région a atteint les cibles relevant d'un certain nombre des autres Objectifs et devrait parvenir à réduire de moitié la proportion de population n'ayant pas accès à de l'eau potable salubre. Pour l'ensemble de la région, cette proportion a diminué de 28 à 7 %. Au total, 23 des 36 pays ayant des besoins particuliers devraient atteindre cette cible.

¹ Voir BAsD, CESAP and PNUD, (*Making It Happen: Technology, Finance and Statistics for Sustainable Development in Asia and the Pacific* (Bangkok, 2015), note technique 1, pour une liste des indicateurs.

² Ces pays en développement sans littoral sont les suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan. L'autre pays en développement sans littoral de la région qui n'est pas un des pays les moins avancés est la Mongolie qui devrait atteindre les cibles pour 14 des 20 indicateurs pour lesquels on dispose de données (70 %).

³ Les pays les moins avancés sont les suivants: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, îles Salomon, Kiribati, Myanmar, Népal, République démocratique populaire Lao, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu.

⁴ Les moyennes étant pondérées en fonction de la population, l'exclusion de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans les calculs permet d'avoir une idée plus précise des progrès accomplis dans la réalisation des OMD dans le Pacifique. Si l'on inclut ce pays, on constate que les OMD ne sont plus réalisés que pour 8 des 20 indicateurs (40 %) dans les îles du Pacifique. Les petits États insulaires en développement de la région comprennent également les Maldives et Timor-Leste. Les Maldives ont atteint les cibles pour 16 sur 19 indicateurs (84 %) et Timor-Leste pour 9 sur 18 indicateurs (50 %). Enfin, les îles du Pacifique comptent quatre pays les moins avancés, à savoir: îles Salomon, Kiribati, Tuvalu, et Vanuatu.

9. En ce qui concerne les cibles relatives à la santé, presque tous les pays de ce groupe ont atteint l'objectif de la réduction de l'incidence et de la prévalence de la tuberculose. Les pays les moins avancés, en tant que groupe, devrait atteindre les cibles se rapportant à la santé. Quant aux indicateurs se rapportant à l'environnement, les pays ayant des besoins particuliers ont accru la superficie des zones terrestres et marines protégées.

10. La mesure de la réalisation des OMD en Asie et dans le Pacifique a été possible grâce au plus grand volume de données disponibles. Cette amélioration a été la plus spectaculaire dans les pays les moins avancés où le nombre de données ponctuelles a augmenté de 80 %.

B. Tâches restant à accomplir

11. Les données relatives à la réalisation des OMD pour l'ensemble de la région ne reflètent pas nécessairement les progrès accomplis par les pays ayant des besoins particuliers. Ainsi ces progrès ont été beaucoup plus longs pour beaucoup des indicateurs, notamment dans le cas des cibles se rapportant à la pauvreté, pour les 12 pays les moins avancés de la région et des millions de personnes, tout spécialement dans les pays ayant des besoins particuliers, continuent d'être privées des conditions de vie les plus élémentaires nécessaires pour le développement humain.

12. En dépit de progrès significatifs dans la réduction de la pauvreté au cours des dernières décennies, on comptait encore, en 2012, dans la région, 569 millions de personnes vivant avec moins de 1,25 de dollar par jour et 21 millions d'enfants ne bénéficiant pas de l'enseignement primaire. Par ailleurs, 1,2 milliard de personnes dans les zones rurales et 480 millions de personnes dans les zones urbaines, n'avaient toujours pas accès à des systèmes d'assainissement sûrs⁵. Faute de statistiques concernant la plupart des pays ayant des besoins particuliers, notamment la majorité des petits pays insulaires en développement, il est impossible de se rendre clairement compte des progrès que font ces pays pour atteindre ces cibles.

13. La région a eu du mal à réduire la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale modérée ou grave. Ceux-ci constituent plus du cinquième de la population des moins de cinq ans, soit 75 millions d'enfants. Seuls 5 sur 19 des pays ayant des besoins particuliers pour lesquels des données sont disponibles, devraient atteindre cette cible d'ici à 2015.

14. Entre 1990 et 2014, le nombre d'enfants non scolarisés dans l'enseignement primaire a chuté de 74 millions à 21 millions. Seuls 7 sur 17 pays ayant des besoins particuliers, pour lesquels on dispose de données, dont 6 se trouvent en Asie centrale, devraient atteindre la cible se rapportant aux enfants achevant un cycle complet d'études primaires.

15. Seuls trois pays de la région de l'Asie et du Pacifique ont atteint un pourcentage de 30 % de femmes siégeant dans les instances parlementaires nationales. En 2012, le pourcentage de femmes ayant un emploi rémunéré non agricole était estimé à 32 %, très loin de la cible de 45 %.

16. Les progrès ont également été lents dans la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, l'amélioration des services de santé reproductive et maternelle et la réduction du nombre de décès maternels à l'accouchement. Bien que la mortalité des enfants de moins de cinq ans ait

⁵ Voir BASD, CESAP et PNUD: *Making It Happen: Technology, Finance and Statistics for Sustainable Development in Asia and the Pacific* (Bangkok, 2015).

diminué de 58 % et que la mortalité infantile ait reculé de 54 %, ces résultats sont très éloignés de la cible d'une réduction des deux tiers. Seuls 11 sur 31 pays ayant des besoins particuliers – et seulement un sur 14 petits États insulaires en développement – pour lesquels des données sont disponibles, devraient atteindre la cible se rapportant à la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Le nombre de pays ayant des besoins particuliers censés atteindre la cible se rapportant à la mortalité infantile est légèrement plus bas: seulement 6 sur 25 de ces pays, pour lesquels des données sont disponibles, devraient l'atteindre d'ici à la fin de 2015.

17. La région a également fait des progrès remarquables dans la réduction du nombre de personnes n'ayant pas accès à de l'eau potable salubre dans les zones rurales, de 826 millions en 1990 à 293 millions en 2012, tandis que dans les zones urbaines, au cours de la même période, la baisse a été plus lente, de 63 millions à 56 millions.

18. L'Aide publique au développement (APD), qui relève de l'Objectif 8, n'a jamais atteint le pourcentage de 0,7 % du PNB convenu au plan international par les donateurs. En 2013, ce manque-à-gagner a représenté environ 83,9 milliards de dollars pour les seuls pays de l'Asie et du Pacifique. L'APD demeure essentielle pour financer les besoins fondamentaux, les déficits infrastructurels et le renforcement des capacités, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers. En 2013, les principaux bénéficiaires de cette aide parmi les pays les moins avancés de la région de l'Asie et du Pacifique ont été l'Afghanistan (5,3 milliards de dollars), le Myanmar (3,9 milliards de dollars), le Bangladesh (2,7 milliards de dollars), le Népal (871 millions de dollars) et le Cambodge (805 millions de dollars).

III. Renforcement des capacités pour surmonter les obstacles structurels

19. Le développement économique est un processus de transformation structurelle à l'intérieur duquel se déploient diverses activités économiques où la main-d'œuvre et la production migrent vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Ce processus suit un sentier de dépendance, les nouveaux produits résultant généralement de la combinaison des capacités productives mises en place pour fabriquer des produits existants. Toutefois, les produits diffèrent en degrés de complexité, et les produits plus complexes, c'est-à-dire ceux qui sortent des usines d'économies moins nombreuses et plus diversifiées, font appel à un ensemble plus vaste de capacités productives.

20. Le renforcement des capacités productives est essentiel pour permettre aux pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers de a) résoudre leurs problèmes structurels et de tirer parti d'une plus grande intégration dans les économies régionales et mondiales, b) de renforcer leurs capacités d'adaptation en cas de choc, c) de maintenir une croissance inclusive et durable et d'éliminer la pauvreté, d) de réaliser leur transformation structurelle et e) de créer des emplois à plein temps et productifs pour tous.

21. En principe, ces pays pourraient accroître leurs capacités de production tout simplement en fabriquant les mêmes produits et en fournissant les mêmes services en plus grande quantité (c'est à dire en se spécialisant) mais cette stratégie ne leur permettrait pas de gravir les échelons du développement technologique et de produire des biens et des services plus sophistiqués. De plus, des données empiriques convaincantes montrent qu'à

mesure qu'une économie se diversifie, son PIB augmente et ses produits font face à une moindre concurrence sur les marchés mondiaux⁶.

22. Un grand nombre de pays ayant des besoins particuliers sont tributaires de produits de base primaires dont les cours ont atteint des sommets sur les marchés mondiaux au cours des dix dernières années. De ce fait, ces pays ont eu tendance à se spécialiser dans quelques-uns de ces produits. Historiquement, les cours élevés des produits en question conduisent à des hausses des termes de l'échange entraînant la surévaluation des taux de change réels établis sur la base des cours des produits sur les marchés. Les données résultant d'une simulation de la CESAP ont montré qu'une appréciation de 6 % du taux de change réel avait pour effet une diminution de 50 % du potentiel de diversification⁷.

23. La CESAP a analysé pour le *Countries with Special Needs Development Report 2015*, les capacités de production des pays en question en utilisant un indice combinant diverses mesures de la diversification des exportations⁸. L'indice a été fixé à 100 pour les États-Unis d'Amérique. Sur cette base, les pays ayant les capacités productives les plus élevées parmi ces pays sont, en ordre décroissant : le Kazakhstan (4,64), le Bangladesh (3,55), le Népal (2,52), le Cambodge (2,38) et l'Arménie (1,89).

24. En analysant l'évolution des capacités productives moyennes des pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers sur trois ans (entre 2006 et 2012), on s'aperçoit que, si la majorité de ces pays est restée confinée dans une bande étroite de faible niveau de capacités productives, certains pays ont enregistré des progrès sensibles, notamment le Bangladesh, le Cambodge, les Fidji, le Kazakhstan et le Myanmar.

IV. Diversifier l'économie

25. Diversifier l'économie vers la production de biens et services plus complexes et plus sophistiqués est le meilleur moyen de stimuler les capacités de production et d'accélérer le processus de développement économique. Toutefois, rien ne garantit que cela se produira automatiquement. Les forces du marché et les obstacles structurels, comme un niveau élevé des coûts commerciaux, peuvent créer des incitations à la spécialisation dans un petit nombre de produits d'exportation.

26. L'analyse des expériences de certains pays dans le *Countries with Special Needs Development Report 2015* a permis de constater que le rôle actif des pouvoirs publics avait été utile pour faciliter l'évolution de l'économie vers un niveau plus élevé de développement. Bien que le marché joue un rôle central dans la répartition des ressources, les États doivent créer des conditions propices à la modernisation du secteur industriel en prenant en charge les externalités et la coordination et en offrant des incitations pour l'investissement dans de nouveaux produits se caractérisant par une plus grande complexité.

27. L'évolution à moyen et long terme du paysage économique mondial et régional présente des difficultés mais il offre de nouvelles perspectives pour

⁶ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique: *Countries with Special Needs Development Report 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.15.II.F.9), pp. 71-73.

⁷ Ibid., p. 84.

⁸ On trouvera des détails sur la construction de l'indice dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2011* (publication des Nations Unies, No. de vente E.11.II.F.2).

la diversification économique des pays ayant des besoins particuliers. La question qui se pose aux responsables des politiques de ces pays est de savoir comment favoriser l'émergence d'activités économiques nouvelles et diversifiées. Dans le même *Rapport 2015*, des estimations portant sur les débouchés de produits d'exportation ont été utilisées pour déterminer le potentiel de nouveaux secteurs et marchés avec des niveaux de demande susceptibles de multiplier les chances de succès de la diversification.

28. Les recommandations relatives au renforcement des capacités productives et à la promotion de la diversification portaient sur a) la mise en place d'un plan-cadre macro-économique stable, favorable aux investissements et compétitif, b) la mise en œuvre de politiques industrielles, commerciales et d'investissement, c) la mobilisation des ressources intérieures et d) l'association à des partenariats mondiaux.

29. Le maintien d'un taux de change stable et compétitif et la neutralisation des tendances à l'appréciation des taux de change réels sont essentiels pour la promotion des biens exportables et l'émergence de nouveaux secteurs économiques. La stabilité macro-économique et financière est également importante pour créer des conditions propices aux investissements privés dans la diversification de l'économie.

30. Un environnement macro-économique stable, compétitif et favorable aux investissements facilitera la diversification économique mais celle-ci ne se portera pas automatiquement vers les secteurs économiques qui offrent les meilleures perspectives de développement. Pour ce faire, il est nécessaire de fixer l'orientation stratégique dans le sens de la diversification et de déterminer les nouveaux secteurs et produits à promouvoir éventuellement, notamment dans le cadre d'un processus consultatif comprenant les pouvoirs publics, le secteur privé, des groupes de réflexion et autres acteurs lesquels élaboreraient conjointement les politiques d'appui, la structure des incitations et les arrangements institutionnels susceptibles d'attirer les investissements privés vers les nouveaux secteurs et produits identifiés.

31. Il est vrai que dans la plupart des pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers, le développement des infrastructures de base dans le domaine des transports, des télécommunications et de l'énergie est encore une nécessité et devrait être considéré comme une priorité. Toutefois, les politiques infrastructurelles devraient, dans toute la mesure du possible et compte tenu des contraintes budgétaires, viser à faciliter l'évolution des pays vers des activités économiques plus complexes pour lesquelles il faudrait prévoir des projets infrastructurels ciblés venant s'ajouter à la mise en place des infrastructures de base.

32. La plupart des pays en développement sans littoral dépendent dans une très large mesure des exportations de quelques produits de base primordiaux ayant généralement une faible valeur ajoutée intérieure. Ces pays pourraient envisager, pour accroître leurs capacités de production, de diversifier la production et la structure de leurs exportations en privilégiant les produits de base peu volumineux et chers plutôt que les produits volumineux et de faibles valeurs unitaire. Les responsables des politiques de ces pays devraient, pour ce faire, favoriser l'émergence d'activités économiques plus productives compte tenu du niveau technologique de leur base de production actuelle, des difficultés d'accès au marché mondial dues à leurs contraintes géographiques et des incitations à la spécialisation en rapport avec la demande mondiale de produits de base primaires.

33. La politique fiscale est un instrument important de promotion de la diversification. Des incitations fiscales pour les premiers arrivants dans les nouveaux secteurs ciblés peuvent stimuler les investissements privés. La passation de marchés publics avec des entreprises qui fabriquent des produits nouveaux et plus complexes peut aussi grandement contribuer à la réalisation de l'objectif de la diversification économique. Toutefois, les gouvernements ne devraient recourir aux subventions et à la passation de marchés publics qu'avec prudence et seulement dans la mesure où elles contribuent à créer de la valeur dans l'économie. Cette réserve s'impose surtout à la plupart des pays ayant des besoins particuliers compte tenu de la modicité des recettes publiques dont ils disposent et des nombreuses sollicitations émanant de secteurs comme ceux de la santé, de l'éducation et de la gestion des risques en cas de catastrophe.

34. Les pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers devraient constamment rechercher de nouveaux marchés et formuler des politiques contribuant à élargir leur participation aux chaînes de valeurs régionales et mondiales et à accroître le contenu technologique de ces dernières. Pour diversifier les marchés et les produits, ces pays pourraient envisager de conclure des accords commerciaux sous-régionaux et régionaux.

35. Un autre moyen de faciliter la diversification stratégique consiste à attirer les investissements étrangers directs (IED) tout en faisant en sorte que l'économie et les entreprises locales en bénéficient véritablement. Les entreprises multinationales introduisent de nouvelles capacités productives dans les pays mais cela ne signifie pas que ces capacités productives irriguent tout naturellement leur économie. Elles peuvent très bien ne pas quitter l'enceinte de la multinationale et ne produire aucun effet d'entraînement à l'extérieur. Les pays doivent rechercher des IED non seulement pour disposer de davantage de capitaux d'investissement mais également pour les utiliser aux fins de la diversification de l'économie.

36. Il est vital pour les pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers d'avoir accès à toute une panoplie de services de produits financiers pour promouvoir les investissements privés dans de nouvelles activités économiques. Il faut pour cela un système financier diversifié, réglementé et inclusif encourageant l'épargne et orientant celle-ci vers des investissements productifs. Il faut également que les pays attirent les capitaux à long terme en développant les marchés financiers intérieurs, les fonds de capital-risque, les établissements de prêts à terme et les banques de développement industriel. Il est important de faciliter la multiplication des sources de financement internes pour éviter le risque d'une appréciation des taux de change provoquée par l'afflux de l'épargne étrangère.

37. Les pays ayant des besoins particuliers, notamment les pays les moins avancés, pourraient par ailleurs réformer leurs finances publiques en vue d'élargir l'assiette fiscale et introduire des impôts directs, afin de pallier l'insuffisance des recettes fiscales⁹. Pour élargir l'assiette fiscale et renforcer l'administration du fisc afin de réduire la fraude et l'évasion fiscales, ces pays pourraient envisager différentes mesures pour accroître sensiblement les recettes provenant de l'impôt. Dans les pays qui bénéficient d'une envolée des prix des matières premières, cette stratégie permettra de réduire leur dépendance excessive à l'égard des revenus qu'ils tirent de leurs ressources.

⁹ En 2011, le ratio impôt/PIB dans les pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique n'était en moyenne que de 10,4% du PIB pour les recettes du gouvernement central contre 17,1% en Amérique latine et dans les Caraïbes et 16,3% en Afrique sub-saharienne.

38. Les partenariats mondiaux peuvent également favoriser la diversification. Bien qu'elle soit plus modeste que les comptes de capitaux privés, comme les IED et les envois de fonds, l'APD a le pouvoir de catalyser le développement. Si les pays développés donnent suite à leurs engagements et s'il existe une stratégie ciblée visant à renforcer et à recalibrer les courants d'APD pour favoriser le développement des infrastructures matérielles et sociales, les perspectives et opportunités qu'offrent ces courants peuvent effectivement contribuer à réduire le déficit des ressources pour le développement des pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers

V. Vers une stratégie de réalisation des objectifs de développement durable

39. En septembre 2015, les dirigeants du monde adopteront un programme de développement ambitieux et transformateur pour les 15 prochaines années, le programme de développement durable à l'horizon 2030, qui devrait comprendre 17 objectifs de développement durable et 169 cibles correspondantes en vue d'éliminer la pauvreté et de promouvoir la prospérité et le bien-être des populations tout en protégeant l'environnement.

40. La réalisation des objectifs se heurte toutefois à une difficulté majeure qui est l'absence d'un cadre et d'une feuille de route clairs. Les cibles du nouveau programme constituent un moyen permettant de suivre en détail les progrès dans la réalisation des objectifs mais ils ne fournissent aucune indication quant aux moyens d'y parvenir. Si les objectifs du nouveau programme de développement sont universels, interdépendants et indivisibles, les pays se trouvent à différents stades de développement et leurs capacités de les réaliser sont très différentes.

41. La nécessité de faciliter la réalisation des objectifs de développement durable dans des pays se situant à différents niveaux de développement est mentionnée explicitement dans l'objectif 17: renforcer les moyens d'exécution et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable. Cet objectif porte sur le renforcement de la mobilisation des ressources financières, sur le transfert de technologie, le renforcement des capacités et l'accès aux données disponibles pour réaliser les 16 autres objectifs proposés. S'il est très important que soient explicités les moyens de réaliser l'objectif 17, le programme ne précise pas si cet objectif doit être réalisé avant les autres objectifs ou simultanément, d'où la nécessité de disposer d'un cadre pour la réalisation des objectifs de développement durable, tout spécialement pour les pays ayant des besoins particuliers.

42. D'aucuns ont laissé entendre que les pays devraient faire porter leur attention et leurs efforts sur la réalisation de tel ou tel objectif et de telle ou telle cible en fonction des capacités et des ressources dont ils disposaient pour y parvenir¹⁰. Bien que les objectifs de développement durable aient un caractère universel, les pays devraient suivre leur propre voie pour les atteindre. À cet égard, il faudrait considérer que les objectifs peuvent être adaptés aux conditions du pays qui les réalise.

¹⁰ See Derek Osborn, Amy Cutter and Farooq Ullah, *Universal Sustainable Development Goals: Understanding the Transformational Challenges for Developed Countries. Report of a Study by Stakeholder Forum* (Stakeholder Forum, 2015).

43. Cette possibilité d'adaptation des objectifs et des cibles du développement durable devra tenir compte de leur interdépendance¹¹. Dans certains cas, les modifications apportées à une cible peuvent avoir des effets positifs sur la réalisation des autres cibles. Ainsi, des programmes de santé peuvent avoir des effets positifs sur l'égalité des sexes, l'emploi productif et la justice sociale; des améliorations dans l'assainissement et la sécurité alimentaire peuvent avoir des effets positifs sur certains indicateurs de santé comme la mortalité infantile. En d'autres termes, plusieurs cibles peuvent se recouper et les activités menées pour les réaliser peuvent en même temps contribuer à la réalisation d'autres cibles. Toute stratégie visant à atteindre les cibles du développement durable devrait prendre en compte les synergies entre plusieurs objectifs et cibles.

44. Par ailleurs, il est toujours possible d'effectuer des arbitrages entre les objectifs et cibles. Ainsi, selon une étude du Programme des Nations Unies pour l'environnement, des stratégies ciblées portant sur la production/la sécurité alimentaire, la production d'énergie et la sécurité de l'eau (objectifs 2, 6 et 7) qui sont dépendantes des mêmes systèmes terrestres lesquels font également l'objet de stratégies de conservation pour la biodiversité (objectif 15), imposeront des limites à l'utilisation des terres et renforceront l'importance des arbitrages entre les objectifs¹². Cela dit, les arbitrages entre les objectifs relatifs à l'environnement et au développement sont susceptibles de créer des synergies grâce à l'adoption de politiques favorisant la consommation et la production durables (objectif 12)¹³. Ainsi, le développement des énergies propres et renouvelables (objectif 7), des infrastructures plus résilientes (objectif 9), une transition fluide vers la consommation durable (objectif 12) et une gouvernance et une coopération mondiales meilleures (objectif 17) pourraient contribuer à l'atténuation des effets des changements climatiques¹⁴.

45. Les pays doivent trouver les moyens de mesurer leurs progrès dans la réalisation des cibles ce qui confirme une fois de plus l'importance de disposer des données et des capacités analytiques nécessaires. La qualité des données est l'un des facteurs qui font obstacle à une mesure efficace des progrès accomplis par les pays en matière de développement et les pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers ont des capacités limitées sur le plan institutionnel et celui de l'exécution des programmes de développement. L'absence de mécanismes efficaces de contrôle et de surveillance, de gouvernance, de participation du public et de sensibilisation sont autant d'obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable.

46. À cet égard, le renforcement des capacités statistiques pour l'obtention de données socio-économiques générales désagrégées, notamment sur le genre et le handicap et dans des secteurs clés comme la réduction des risques en cas de catastrophe, est manifestement nécessaire. Dans d'autres domaines, il faudra procéder systématiquement à des échanges de données, assurer les synergies, réduire les doublons et simplifier les procédures

¹¹ David Le Blanc, « Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets », document de travail numéro 141 du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Accessible à l'adresse: www.un.org/esa/desa/papers/2015/wp141_2015.pdf.

¹² Programme des Nations unies pour l'environnement, *Policy Coherence of the Sustainable Development Goals: A Natural Resource Perspective – An International Resource Panel Report* (Paris, 2015), p. 23.

¹³ Ibid, p.5.

¹⁴ International Council for Science and the International Social Science Council, *Review of Targets for the Sustainable Development Goals: The Science Perspective* (Paris, 2015), p. 6.

d'établissement des rapports. De plus, le suivi des objectifs internationaux devrait faire partie intégrante des procédures de planification et de supervision du développement national, et d'établissement des rapports¹⁵.

47. Le caractère détaillé des objectifs de développement durable complique également la planification des programmes de développement et nécessite un degré plus élevé de participation des gouvernements et des individus à tous les niveaux. Une approche multiniveaux et multipartite intégrée est nécessaire pour promouvoir des programmes transformateurs au niveau local¹⁶. Au niveau national, le pouvoir central doit s'engager fermement à mettre en place un encadrement juridique adéquat et des capacités institutionnelles et financières. Tout aussi importante est la nécessité d'un engagement contraignant des nations développées à fournir une assistance financière aux pays à revenu faible et intermédiaire.

48. Une approche multipartite fait ressortir l'importance du rôle des autorités locales et régionales pour assurer le suivi au niveau local et la participation communautaire, en partie parce que les acteurs locaux jouent un rôle déterminant dans la promotion des valeurs essentielles (patrimoine, diversité, créativité et transmission du savoir) comme moteurs du développement inclusif et durable. Les pouvoirs publics à tous les niveaux doivent avoir leur part de responsabilité dans la manière dont ils relèvent les défis du développement. Les sociétés civiles, le monde universitaire, les communautés scientifiques, les organisations locales, les entreprises et les individus devraient se voir confier un rôle plus important dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement¹⁷.

¹⁵ CESAP, « Chair's summary of the Asia-Pacific Regional Consultation on Accountability for the Post-2015 Development Agenda » (EDD/CS70/RCA/2).

¹⁶ Voir Groupe des Nations Unies pour le développement, *Delivering the Post-2015 Development Agenda: Opportunities at the National and Local levels*. Accessible à l'adresse: <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1909UNDP-MDG-Delivering-Post-2015-Report-2014.pdf>.

¹⁷ Ibid.